

Pégase 3



**Traitemen^t Des Anomalies
DSN
De Type CCH**



Création le 18/12/2020



Suivi de la documentation

Date	Modifications	Points
18/12/2020	Création de la documentation	
12/02/2021	Ajout du CCH-24 pour le BTP	4



Sommaire

1 LE CONTEXTE	4
2 ANOMALIE CCH-11 – 30.025 NIVEAU DE DIPLOME PREPARE DE L'INDIVIDU	5
2.1 Si le salarié est en apprentissage	5
2.2 Si le salarié n'est pas en apprentissage.....	6
3 ANOMALIE CCH-16 – 30.001 NUMERO D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE.....	7
3.1 Si le NIR a été saisi temporairement en attente du justificatif	7
3.2 Si le NIR est provisoire ou étranger	8
4 ANOMALIE CCH-24 – 78.001 CODE DE BASE ASSUJETTIE.....	9



1 LE CONTEXTE

Le Cahier Technique de la DSN impose le respect de déclarer les informations demandées par les organismes, le GIP-MDS et DSN-info.

Les anomalies bloquantes de type « CCH-XX » permettent, par exemple, de détecter des incohérences éventuelles de paramétrage et ainsi, de sécuriser la DSN.

Elles sont le reflet des impératifs issus du Cahier Technique de la DSN.

Ces anomalies sont bloquantes dans Pégase et sont réellement bloquantes lors du dépôt sur les portails déclaratifs. Elles permettent de sécuriser de plus en plus, le contenu de vos DSN.

Des contrôles sont ajoutés au fur et à mesure dans Pégase pour intensifier les contrôles de cohérence de contenu de vos fichiers DSN.



2 ANOMALIE CCH-11 – 30.025 NIVEAU DE DIPLOME PREPARE DE L'INDIVIDU

Dans Pégase, l'anomalie bloquante de type « CCH-11 : La rubrique « Niveau de diplôme préparé par l'individu – S21.G00.30.025 » doit obligatoirement être renseignée si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel – S21.G00.40.008 » est renseignée avec la valeur « 64-Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979) ou « 65-Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987) ». » peut se déclencher.

Dans le menu DSN | Visualisation de la préparation, le bloc 30.025 Niveau de diplôme préparé par l'individu est vide.

Cette anomalie bloquante imposée par le Cahier Technique DSN 2021 peut avoir deux origines :

2.1 Si le salarié est en apprentissage

Il convient d'alimenter le champ prévu à cet effet, disponible dans le menu Gestion | Salariés | Page DSN | Champ Niveau de diplôme préparé (30.025) (voir copie écran ci-dessous à titre d'exemple).

The screenshot shows the 'DSN' tab selected in the sidebar. The 'Niveau de diplôme préparé (30.025)' field is highlighted with a red border. The interface includes various tabs like 'Individu', 'Contrat 1', 'Contrat 2', 'Lieu de travail', and 'Niveau de diplôme préparé'. There are also buttons for 'Créer', 'Effacer', 'Valider', 'Quitter', and 'Aide' at the bottom.



2.2 Si le salarié n'est pas en apprentissage

Il convient de modifier la valeur présente dans le champ Dispositif de politique publique (40.008) disponible dans le menu Gestion | Salariés | Page DSN | Onglet Contrat 1 de la fiche du salarié (voir copie écran ci-dessous à titre d'exemple).

La valeur doit être différente de « 64-Contrat d'apprentissage d'entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés » ou « 65-Contrat d'apprentissage d'entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés ».

valide à partir du 01/01/2020

R	S	E	Imp	Contrat 1	Contrat 2	Lieu de travail	Identité
Individu							Emploi
Statut du salarié (conventionnel) (40.002)	06-Employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service						Salaire
Statut catégoriel retraite complémentaire obligatoire (40.003)	04-Non cadre						Planning
Nature du contrat (40.007)	02-Contrat de travail à durée déterminée de droit privé						Règlements
Dispositif de politique publique (40.008)	99-Non concerné						Entrées/Sorties
Complément de dispositif politique publique (40.073)							-> Comptabilité
Code régime de base risque maladie (40.018)							Compteurs
200-Régime général (CNAM)							DSN
Code régime de base risque vieillesse (40.020)							Impôt
200-Régime général (CNAV)							Pénibilité
Code régime de base risque accident du travail (40.039)							Options
200-régime général (CNAM)							Etat bulletins
Statut particulier (62.014)							Prépa. paie
Numéro du contrat (40.009)	000010000000121001 (sous condition d'un seul contrat)						Commentaires
<input type="button" value="←"/> <input type="button" value="←"/> <input type="button" value="Créer"/> <input type="button" value="Effacer"/> <input type="button" value="Valider"/> <input type="button" value="Quitter"/> <input type="button" value="Aide"/>							



3 ANOMALIE CCH-16 – 30.001 NUMERO D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE

Dans Pégase, l'anomalie bloquante de type « CCH-16 : Il n'est pas admis qu'un « Numéro d'inscription au répertoire – S21.G00.30.001 » soit renseigné avec plus de cinq caractères « 9 » à la suite en fin de chaîne. » peut se déclencher si le NIR contient plus de cinq caractères « 9 » à la suite en fin de chaîne.

Attention : ces modifications sont également à réaliser en cas d'anomalie bloquante du type « CCH-15 » sur les blocs 67.001 + 87.007 + 88.007 + 89.007 + 91.001 et « CCH-12 » sur le bloc 73.007

Dans le menu DSN | Visualisation de la préparation, le bloc 30.001 Numéro d'inscription au répertoire reprend la valeur présente dans la fiche du salarié, contenant plus de 5 caractères « 9 » à tort en fin de numéro.

Cette anomalie bloquante imposée par le Cahier Technique DSN 2021 est liée à la mauvaise alimentation du Numéro de Sécurité Sociale du salarié.

3.1 Si le NIR a été saisi temporairement en attente du justificatif

Le NIR est à reconstituer avec les éléments suivants Sexe / année / mois / département / code commune / 999 / pas de clé.

Exemple : femme née à Saint Priest (code Insee commune 290) le 03 06 1983, il faudra saisir dans la page identité de la fiche du salarié : 2830669290999

Il est possible de déterminer les 3 chiffres du code commune sur le site www.insee.fr grâce à ce lien <https://www.insee.fr/fr/recherche/recherche-geographique?geo=COM-78498&debut=0>

L'anomalie alors présente dans Pégase est non bloquante, vous pourrez déposer votre DSN en l'état.

Une fois le NIR du salarié à votre connaissance, il faudra impérativement le mettre à jour dans le menu Gestion | Salariés | Page Identité | Champ N° sécurité sociale (voir copie écran ci-dessous à titre d'exemple).

The screenshot shows the 'Identité' tab of the Pégase software. The 'N° sécurité sociale' field contains '2 85 05 95 428 914'. The last four digits ('914') are highlighted in red, indicating they are temporary. Other fields include 'Nom' (EMPLOYEE), 'Prénom' (URSSAF), 'Genre' (Madame), 'Naissance' (Date: 20/05/1985, Commune: MONTMORENCY), and 'Coordonnées' (RUE, 69001 LYON 1ER ARRONDISSEMENT, Pays résid.: FR, FRANCE). A vertical sidebar on the right lists various menu items: Identité, Emploi, Salaire, Planning, Règlements, Entrées/Sorties, -> Comptabilité, Compteurs, DSN, Impôt, Pénibilité, Options, Etat bulletins, Prépa. paie, and Commentaires. At the bottom are navigation buttons: back, forward, search, create, delete, validate, quit, and help.



3.2 Si le NIR est provisoire ou étranger

En cas de numéros de Sécurité Sociale provisoire ou étrangers, il est également impératif de reconstituer le numéro de Sécurité Sociale définitif.

Exemple : femme née à Saint Priest (code Insee commune 290) le 03 06 1983, il faudra saisir dans la page identité de la fiche du salarié : 2830669290999

Il est possible de déterminer les 3 chiffres du code commune sur le site www.insee.fr grâce à ce lien <https://www.insee.fr/fr/recherche/recherche-geographique?geo=COM-78498&debut=0>

L'anomalie alors présente dans Pégase est non bloquante, vous pourrez déposer votre DSN en l'état.

Une fois le NIR du salarié à votre connaissance, il faudra impérativement le mettre à jour dans le menu Gestion | Salariés | Page Identité | Champ N° sécurité sociale (voir copie écran ci-dessous à titre d'exemple).

valide à partir du 01/01/2020

Nom : EMPLOYEE
Prénom : URSSAF
Section salarié : 00000
Valeur attente

N° sécurité sociale : 2 85 05 95 428 914
Genre : Madame
Nom jeune fille : EMPLOYEE

Situation de famille : Non connue

Coordonnées :
RUE
69001 LYON 1ER ARRONDISSEMENT
Pays résid. : FRANCE
C.dist. étranger :
Téléphones :
Adresse e-mail :
personnelle :
professionnelle :
@

Naissance :
Date : 20/05/1985
Commune : MONTMORENCY
Pays naiss. : FRANCE
Nationalité : Française
Pays natio. : FRANCE

Retraité : Salarié domicilié fiscalement à l'étranger ? :
Salarié en sommeil ? :

Identité
Emploi
Salaire
Planning
Règlements
Entrées/Sorties
-> Comptabilité
Compteurs
DSN
Impôt
Pénibilité
Options
Etat bulletins
Prépa. paie
Commentaires

Créer Effacer Valider Quitter Aide

Rappel : s'il est nécessaire de créer un code pays, cette action est à mener dans le menu Fichier | Tables diverses | Pays.



4 ANOMALIE CCH-24 – 78.001 CODE DE BASE ASSUJETTIE

Dans Pégase, l'anomalie bloquante de type « CCH-24 : Si la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" est renseignée avec la valeur "20 - Caisses de congés payés (CIBTP, Transport, Manutention portuaire) - Base brute de cotisations congés payés" alors la rubrique "Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022" doit obligatoirement être renseignée » peut se déclencher si le dossier est typé Bâtiment mais la fiche des salariés ne l'est pas.

Dans le menu DSN | Visualisation de la préparation, le bloc 78.001 Code de base assujettie pour la valeur 20-Caisse de congés payés reprend les éléments mais restent en anomalie.

Cette anomalie bloquante imposée par le Cahier Technique DSN 2021 est liée à une incohérence de paramétrage sur le dossier.

Pour résoudre cette anomalie de type CCH-24, il faut que :

- L'établissement contienne un centre de cotisations de type CCI-BTP dans le menu Gestion | Sociétés | Sélectionner la société | Onglet Etablissements | Page Centres cotisat.
- Les salariés soient affiliés à ce centre de cotisations dans le menu Gestion | Salariés | Sélectionner le salarié | Page Options | Onglet Caisses
- Les fiches des salariés doivent contenir un Type d'allègement patronal « Bâtiment » dans le menu Gestion | Salariés | Sélectionner le salarié | Page Salaire

The screenshot shows the Pégase software interface for managing employee salaries. The main window is titled 'Salariés [00000002] - EMPLOYE URSSAF'. It displays various salary details such as monthly salary (1800.00), collective wage scale (HORCOLLECTSAL_), minimum wage (ETA_SALMINIMUM_), and deduction type (Aucun). A dropdown for 'Type d'allègement patronal' is set to 'Bâtiment' and is highlighted with a red box. On the right side, there's a vertical navigation bar with tabs for Identité, Emploi, Salaire, Planning, Règlements, Entrées/Sorties, Comptabilité, Compteurs, DSN, Impôt, Pénibilité, Options, Etat bulletins, Prépa. paie, and Commentaires. The 'Salaire' tab is currently selected. At the bottom, there are standard toolbar icons for creating, deleting, validating, quitting, and help.

Si plusieurs salariés sont concernés par cette modification, il est possible d'en effectuer une modification de manière collective.

Pour cela, se positionner sur une fiche d'un salarié | Clic droit | Modification collective | Modifier les salariés sélectionnés | Onglet Salaire | Champ Type d'allègement | Cocher la case à cocher à gauche | Indiquer la valeur Bâtiment | Cliquer sur Suivant | suivre l'assistant

- Les rubriques du plan de paie ne doivent pas contenir la valeur obsolète 24.

Il faut donc identifier les rubriques contenant la valeur 24 en Page Options | Onglet DSN | Sous-onglet Données nominales | Champ Autre élément de revenu brut – type (54.001) | Retirer la valeur désormais obsolète en 2021 | Valider les modifications.